

Département du
Morbihan
Arrondissement de
LORIENT
Canton d'AURAY
Commune de
SAINT PHILIBERT
☎ 02. 97.30.07.00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 18

L'an deux mille quinze à 19 heures, le mardi 29 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PHILIBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. François LE COTILLEC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22.09.2015

PRÉSENTS : François LE COTILLEC – François BRUNEAU - Marie-Claude DEVOIS - Philippe FLOHIC - Marine BARDOU - Delphine BARNAUD - Gwenaël BONNET - Marie-Renée BRIS - Nathalie DEFRENE - Marie-Louise DUSSAUCY - Pierrick EZAN - Eric GUILLOU - Anne-Sophie JÉGAT - Alain LAVACHERIE (arrivée à 20h00) - Nadia LE PENNEC — Armelle LE FOURNIER

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Jean-Luc SCOARNEC à François BRUNEAU - Michèle ESCATS à Marie-Claude DEVOIS

ABSENTS : Michèle BELLEGO

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Nadia LE PENNEC.

DÉLIBÉRATION N° 2015-82

PORT DEUN : MODIFICATION DU PLU POUR L'OUVERTURE A L'URBANISATION DE LA ZONE 2AUia

Il est exposé les motifs mis en avant pour lancer une modification du PLU, approuvé le 06 juillet 2010.

Les représentants du Multipôle ont informé de leur projet de délocalisation du chantier naval « Kervilor » sur le site de Port Deun. Ce projet permettrait le développement du pôle mais aurait aussi un intérêt pour l'ensemble de la commune :

- ✓ maintien d'une quinzaine d'emplois
- ✓ mise à profit des infrastructures portuaires (cale de Port Deun)

L'autre projet est le transfert des services techniques délocalisés de SPINDRIFF, installés actuellement sur des communes extérieures (Crac'h, Landévant, Lorient) :

- ✓ transfert d'une quinzaine de personnes sur le site
- ✓ valorisation de l'image de Saint-Philibert sur la course au large

Ce domaine d'activités comprend déjà le pôle d'aménagement et de maintenance ainsi que les équipes des voiliers Sodebo, Safran, Spindrift...

- ✓ et plus largement développement touristique et économique de la commune.

Il se trouve que le Plan Local d'Urbanisme prévoit une possibilité d'extension du pôle d'activités sous condition d'une procédure de modification du PLU (secteur 2AUia de Port Deun) :

- ✓ sur un terrain communal cadastré AS 219, d'une superficie de 5043 m²,
- ✓ sur une partie des terrains appartenant au MULTIPOLE cadastrés AS 005, AS 006 et AS 055,
- ✓ et constatant la saturation de la zone Uia de Port Deun, à vocation d'activités nautiques.

